



**Allocution de  
S.E. Moussa Faki Mahamat  
Président de la Commission de l'Union Africaine,  
Session Terrorisme Climat, Conseil de Sécurité des Nations  
unies**

**9 Décembre 2021**

**Virtuel**

**Excellence Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger et  
président du Conseil de Sécurité,  
Honorables Membres du Conseil de Sécurité,  
Monsieur le Secrétaire-Général,  
Mesdames Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de m'incliner devant la mémoire des victimes du terrorisme, civils et militaires, qui tombent tous les jours notamment dans la région du Sahel.

Je voudrais remercier Son Excellence Mohamed Bazoum président de la République du Niger, de nous avoir invité à cette importante session consacrée aux questions des changements climatiques et leur interaction avec celles de la paix et de la sécurité.

Il me plait aussi de le féliciter pour l'organisation de cette importante session et souhaiter un plein succès à la présidence nigérienne du Conseil pour le mois en cours.

Je suis sûr que les expériences avérées du Niger et les vastes connaissances de ces problématiques par son président mettront à la disposition du Conseil des analyses pertinentes qui lui permettront, je l'espère, de prendre des actions à la hauteur des enjeux surtout que le sujet de cette session se discutent quelques semaines après la tenue de la COP26 à Glasgow.

**Monsieur le Président,  
Honorables membres du Conseil,**

Bien que les experts n'arrivent pas à établir un lien direct de causalité prouvant que les conflits sont causés par les changements climatiques, il ne fait aujourd'hui point de doute que la détérioration des conditions climatiques, les déficits pluviométriques et les sécheresses subséquentes, contribuent à exacerber les tensions sociales et intercommunautaires du fait de la contraction des ressources de vie, l'eau et le pâturage en particulier.

Si nous prenons, à titre d'exemple, les données relatives à ce rapport dans une région qui nous préoccupe aujourd'hui au plus haut point, le Sahel et le Bassin du Lac Tchad, on constate que l'émergence massive de la jeunesse comme

résultat humain de l'explosion démographique accroit de façon préoccupante les pressions excessives sur les ressources naturelles.

Peut-on, à ce titre, oublier que dans les pays du G5-Sahel, le quart du budget national est englouti par les dépenses militaires au détriment des secteurs sociaux, éducation et santé, eau et sécurité alimentaire, notamment.

D'où viennent les violences multiples entre éleveurs et agriculteurs ? L'accès aux sources en perpétuelle diminution, ou leur inégale répartition, du fait des changements climatiques, creuse les écarts et les inégalités qui engagent dans toutes les voies de l'aventure et du terrorisme. La migration et ses filières et réseaux criminels, les trafics de tous genres, la transhumance chaotique et l'exode rural complètent un tableau déjà passablement terne.

Les déficiences multiples des réponses adéquates accentuent les risques liés à de tels phénomènes.

La rareté des ressources, voire les pénuries en eau et ressources agroalimentaires, notamment nourrissent les conflits intercommunautaires. N'oublions pas que les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont tué au Nigéria, dans la région du Middle Belt, six fois plus que le conflit avec Boko Haram !

De la sorte, ces phénomènes créent les conditions favorables à la floraison des entités non étatique, en tête desquelles se trouvent les groupes terroristes pour influencer, désorienter, endoctriner, intoxiquer, recruter, armer et entraîner des milliers de jeunes dans les chemins de la mort et la destruction comme voie de salut et de construction de destins chimériques et illusoire.

C'est ici, sur ce terrain à la fois idéologique, social, économique et existentiel que se situe la vraie confrontation entre les efforts étatiques nationaux et continentaux avec le terrorisme et autres formes de déviances. L'une des causes fondamentales des phénomènes de violences, de trafics de drogue, armes et êtres humains se trouve ici et nulle part. La dépendance à l'égard de l'agriculture et l'élevage dans les contrées prises à titre d'exemple, jette dans le seul Sahel plus de 50 millions de personnes dans la précarité, faisant d'eux des cibles faciles du Djihadiste et toutes autres formes de violents vecteurs porteurs de crises.

Si nous nous souvenons que les emplois fournis par le secteur agricole varient de 25% au Burkina à 75% au Niger, nous prenons alors la mesure exacte de l'ampleur des couloirs ouverts devant l'expansion du cancer terroriste et de ses différentes métastases à l'échelle de tout le continent.

Si, à l'autre revers de la médaille, nous nous souvenons que les femmes, les jeunes filles en particulier représentent 40% de la main d'œuvre agricole et pastorale, nous prenons alors la mesure d'un autre phénomène d'inégalité et d'injustice, toutes deux sources de souffrance de millions de femmes et de jeunes filles.

Lorsque nous mettons en corrélation ces conséquences des changements climatiques avec les facteurs d'aggravation des frustrations que sont la sous et/ou la mal gouvernance, la corruption, la marginalisation, l'exclusion politique, sociale et communautaires, nous comprendrons comment la promotion des trajectoires de déviations s'ouvrent des boulevards immensément vastes.

De la région du lac Tchad à la Corne de l'Afrique, des températures sans précédent sont enregistrées. Leur variabilité exerce une pression excessive sur les économies rurales, les groupes vulnérables et les capacités des États. La pauvreté ainsi résiduelle et les variabilités climatiques se combinent dans une lugubre symphonie des plus incitative à la violence, aux réseaux criminels et au terrorisme. Les perturbations qui en résultent dans le peuplement de régions entières sont incalculables. Sur le temps long, il en résulte des bouleversements que très peu de stratégies prospectives de développement pourraient prévoir.

Excellence Monsieur le Président,  
Honorables membres du Conseil de Sécurité  
Mesdames messieurs,

Tel est le tableau que nous offre un rapide regard sur l'interaction des conditions climatiques et les problématiques de paix et de sécurité. La question fondamentale, depuis toujours, n'est pas tant dans la description et l'explication des phénomènes qui encadrent nos vies. Elle est surtout dans la façon avec laquelle nous traitons de tels phénomènes.

Sur ce plan, je dois avouer qu'en Afrique, tout au moins, nous sommes assez déçus des réponses de la communauté internationale.

Il ne sert à rien de vous cacher nos questionnements dans le domaine tant de la lutte contre les changements climatiques, que contre le terrorisme, et contre les imbrications, entre eux, des deux phénomènes ravageurs.

Tandis que la contribution de l'Afrique dans la pollution globale est faible, sa part dans les investissements tendant à répondre aux effets néfastes des changements climatiques est une vraie portion congrue. L'attachement de l'UA à une vraie justice dans ce domaine est inébranlable. Nous ne nous laisserons jamais de le clamer de toutes nos forces et de compter les amis qui font échos à notre clameur.

Dans la même veine, nous constatons que l'Afrique, dans son combat contre le terrorisme, ne cesse de subir les effets pervers d'un vrai double standard. Tandis que dans d'autres sphères du monde, le moyen Orient en particulier, une grande mobilisation internationale a été mise sur pied pour lutter, à juste titre, contre le terrorisme, un tel effort est quasiment refusé à l'Afrique. Le financement de la force commune de défense du G5 et la FMM sur des ressources onusiennes éligibles demeure en souffrance.

J'espère que le débat ouvert aujourd'hui contribuera à faire avancer les idées sur ce double insupportable manquement à la morale et surtout aux obligations de la communauté internationale. Votre honorable et prestigieux Conseil est ici fortement interpellé.

Je souhaite pleine réussite à vos travaux.

**Je vous remercie**